



ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle séquentielle

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

AGMA IPA product family est autorisé conformément à l'article 33 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 18/05/2031. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

Agma Europe Limited

Numéro BCE: /

Geraldu Farrugia Street 2

MT ZBG 4351 Zebbug

- Nom commercial de la famille de produits : AGMA IPA product family

- Numéro d'autorisation de la famille de produits: BE2024-0011-00-00

- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:

- o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- o XX - Lingettes imprégnées

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Propane-2-ol (CAS 67-63-0): 70% - 70%

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Désinfectant à usage professionnel destinées à la désinfection des petites surfaces dures dans les salles blanches.

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:



- Fabricant AGMA IPA product family:

Agma Ltd, GB

- Fabricant Propane-2-ol (CAS 67-63-0):

INEOS SOLVENTS GERMANY GMBH, DE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 2 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle séquentielle,

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M.. 17/05/2019)

Par ordre du Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Fauconnier Steven

Le: 16/05/2024